

FICHE DE PRESENTATION – TROPHEE D'INTERET GENERAL

#

Porteur de la réalisation

Commune de Muttersholtz

Ville, département

67

Intitulé de l'action

La commune et les onze mares

Message essentiel

La commune de Muttersholtz a créé onze mares et 500 mètres de haies champêtres autour du cours d'eau (l'III) offrant un refuge à de nombreuses espèces menacées. Elle a également participé à la préservation de prairies en concertation avec les agriculteurs de son territoire. Biodiversité retrouvée !

Détail de l'action

Sur son ban communal, Muttersholtz (2 000 habitants) dénombre plus de 400 hectares de prairies inondables (30% du ban communal), 60 hectares de forêt alluviale et plus d'une dizaine de cours d'eau, dont l'III.



Crédit photo : AERML. Bertau

Afin de contribuer à la préservation de cette biodiversité menacée, la commune a initié une vaste opération pour reconstituer un réseau écologique dans la partie non inondable, renforcer les corridors écologiques et des micro-habitats dans la partie inondable, recréer des biotopes, recréer des haies et prairies pour diversifier les habitats dans la zone d'agriculture intensive.

Dans les faits et après une étude de définition, cela s'est concrétisé par la réalisation d'un réseau de 11 mares, la plantation d'environ 500 mètres de haies champêtres et la reconstitution de trois espaces prairiaux. Cela a concerné une surface de plus de 5 hectares répartie en une dizaine de parcelles.

L'ensemble de la démarche a été suivi par une commission municipale ouverte composée d'agriculteurs, de pêcheurs, de chasseurs, de naturalistes et de partenaires institutionnels. De nombreuses sorties terrain ont permis à tous les acteurs de s'approprier la démarche et d'approfondir la concertation qui ouvre des possibilités pour d'autres projets à l'avenir.

La commune a également mené en parallèle à cette action des discussions avec le monde agricole pour préserver des prairies de fauche et en adapter le mode de gestion pour augmenter la diversité biologique. Des pontes de batraciens dans les mares, nouvellement créées, ont déjà été observées.